



Cabinet de la Secrétaire d'État, chargée de la Biodiversité

Paris, le 1^{er} mars 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

J'ai pris connaissance avec consternation des événements qui ont conduit, par une minorité hétéroclite d'opposants au parc national des forêts feuillues de plaine, au blocage puis à l'annulation de l'assemblée générale du GIP de préfiguration du parc, le 27 février 2017.

Le recours à la violence et aux insultes n'est pas admissible. Je condamne ces actes avec fermeté.

J'apporte mon soutien entier aux agents de l'établissement et aux membres de son assemblée générale, qui se sont engagés dans la création du futur parc national. Je crois à la pertinence de leur mission, à la noblesse de leur tâche. Je les encourage à poursuivre leur travail dans la confiance et dans le dialogue. Je serai à leurs côtés.

Je rends également hommage aux représentants de l'Etat qui ont pris des décisions délicates, et aux forces de l'ordre qui sont intervenues dans des conditions difficiles.

Comme je l'ai affirmé le 16 février 2017 devant tous les acteurs concernés, le parc national des forêts feuillues de plaine est une opportunité exceptionnelle pour le territoire. Mais ce beau projet n'aboutira que grâce à l'implication des acteurs du territoire eux-mêmes. C'est pourquoi, les instances dédiées aux échanges et à la co-construction doivent pouvoir se réunir. Il n'est pas acceptable que quelques-uns entravent ce processus collectif.

Barbara Pompili

Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité

Contact presse :

Eric FALLOURD : 01 40 81 88 60 - 06 34 17 59 75

sec-biodiv-presse@developpement-durable.gouv.fr

244, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS

www.developpement-durable.gouv.fr
[@ecologiEnergie](#)